

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MAI 2016

Le 2 mai 2016 à 19 heures 30 en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code générale des collectivités territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de BRENS.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Présents : Mmes LACHIZE Sandrine, LABRY Odile, MEHL Mireille, Aurélie CORTINOVIS, BIGOT Lydia, Virginie VAUTARET, SUSPENE Catherine, Mrs PAITA Jean-Marc, BECOT Joël, ARMAND Dominique, Bernard HAISMANN, MASUREL Jordane, GENS Marcel, GIORDANO Alfred, BIGOT Yannick.

Mme Sandrine LACHIZE est élue secrétaire de séance.

Le conseil municipal :

Décide de contracter auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Centre-Est un emprunt de 170 000 €.

Approuve l'avenant n° 11 à intervenir avec le service ADS de Culoz précisant les frais d'intégration de la commune de Brégnier Cordon et la répartition des versements de l'année 2016 pour chaque commune membre.

Prend connaissance que suite au rattachement de la commune nouvelle de Groslée-Saint Benoit à la communauté de communes Bugey Sud la répartition des sièges de conseiller communautaire a été modifiée par arrêté préfectoral du 5 Avril 2016. Le nombre de délégué communautaire titulaire de la commune diminue un délégué communautaire titulaire doit être élu.

Sont élus : **Marcel GENS, conseiller communautaire titulaire**

Sandrine LACHIZE, conseiller communautaire suppléant

Décide de ne pas donner suite, pour l'instant, au projet d'aménagement du village senior par la SEMCODA sur la zone du Pré du Pont compte tenu des frais de constitution trop élevés du dossier de déclaration de projet (14 000 € TTC)

Sollicite une subvention au conseil départemental et à l'agence de l'eau pour le renouvellement et le renforcement du réseau d'eau potable rue du Petit Brens et route sous les vignes.

Prend connaissance des plans déposés avec le permis de construire. Un dossier de demande de subvention sera déposé auprès des services du conseil départemental. Concernant le chauffage il est évoqué que la rémunération d'études supplémentaires n'est pas possible au vu du budget.

Bernard HAISMANN remet sa démission et quitte la séance.

Décide de relancer le projet de sécurisation de la traversée de l'agglomération de Petit Brens et demande une étude et un chiffrage à GSM pour l'aménagement de 2 plateaux sur élevés au niveau de l'entrée (côté Belley) et du croisement.

Prend connaissance du compte rendu de la réunion tenue en mairie concernant le litige de la laiterie.

Prend connaissance de l'action prévue le dimanche 22 mai par le conseil municipal jeunes.
Réunion prévue le 25 mai pour l'aménagement du city stade.

Le Maire,
Jean Marc PAITA

